

**Gestionnaire du Fonds** Foyston, Gordon & Payne (« FGP »)

**Date** Septembre 2016

## Message

Foyston, Gordon & Payne Inc. (« FGP ») a annoncé que Stephen Mitchell s'est joint à la société en date du 7 septembre 2016. M. Mitchell est désormais responsable des mandats de gestion de portefeuilles d'actions mondiales et internationales pour FGP. Il remplace Andrew Fernow qui a quitté la société le 30 août 2016 pour relever d'autres défis.

## Produits visés

Fonds d'actions internationales FPG (SRC)

## Portée

### Organisation et personnel

M. Mitchell compte 23 années d'expérience dans le domaine des placements. Il a acquis cette expérience à Burgundy Asset Management (« Burgundy »), une société avec un style de gestion axé sur la valeur semblable à celui de FGP. Au cours des derniers huit ans et demi, il a géré les mandats d'actions mondiales et américaines de la société. Les fonds ont obtenu de solides rendements sous sa gestion et la société Burgundy a été nommée gestionnaire d'actions de valeur mondiales (*Global Value Equity Manager*) de l'année en 2016 par le magazine *Institutional Investor*. De plus, M. Mitchell a de l'expérience en gestion de fonds européens et EAEO pour Burgundy.

## Conclusions

Le Service de gestion des placements a rencontré FGP et est à l'aise avec l'expertise qu'apporte M. Mitchell à la société et à la gestion du fonds international. L'approche et la philosophie axées sur la valeur de M. Mitchell semblent bien s'aligner sur la vision de FGP en mettant l'accent sur les caractéristiques de qualité, la gestion d'entreprise et la position concurrentielle du secteur afin de trouver des sociétés sous-évaluées. Tout changement initial apporté au portefeuille devrait être progressif et modeste relativement au changement de personnel???

Le Service de gestion des placements prévoit rencontrer FGP et M. Mitchell au quatrième trimestre de cette année. Il évaluera l'évolution des changements apportés au portefeuille et l'incidence du changement dans le processus de gestion des fonds, dans la philosophie et le positionnement. Toutefois, le Service de gestion des placements n'a actuellement aucune préoccupation sur le changement annoncé.

*Réservé aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public.* Les bulletins *Avis de la Surveillance des placements* et *Message de la Surveillance des placements* sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d'achat ou de vente à l'égard d'un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.